

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

CNDS

Centre national pour le développement du sport

Décision DG n° 2016-30 du 13 mai 2016 portant nomination du délégué territorial adjoint du Centre national pour le développement du sport de Bretagne

NOR : VJSX1630621S

Le directeur général du Centre national pour le développement du sport,

Vu le code du sport;

Vu le décret n° 2009-548 du 15 mai 2009 portant modification des dispositions du code du sport relatives au Centre national pour le développement du sport;

Vu le décret du 1^{er} février 2013 portant nomination du directeur général du Centre national pour le développement du sport;

Vu la proposition du délégué territorial du CNDS de la région Bretagne, le 9 mai 2016,

Décide:

Article 1^{er}

M. Yannick BARILLET, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Bretagne est nommé délégué territorial adjoint du Centre national pour le développement du sport en région Bretagne.

Article 2

Le directeur général du Centre national pour le développement du sport est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Fait le 13 mai 2016.

Le directeur général,
J.-F. GUILLOT